

# Réponse à M. le Comte de Bismarck.

Villa Broelberg près Zürich, le 2 Mai 1867.

Monsieur le Comte,

Lorsqu'une nation qui a des droits imprescriptibles à son indépendance se voit violemment frustrée de cette condition essentielle de son existence, lorsqu'on lui ravit même sa nationalité en la forçant de se faire *allemande ou moscovite*, il est du devoir de chacun de ses fils dont la voix ne peut être étouffée, de protester solennellement contre cet abus de la force.

Permettez-moi d'user de ce droit pour relever et rectifier en même temps des assertions, lesquelles dans votre bouche contrastent singulièrement avec le principe de nationalité qui est la pierre angulaire de l'unité allemande à laquelle vous vous êtes voué.

Et d'abord voyons comment vous entendez l'œuvre de cette unité? Au lieu d'attirer au centre commun les éléments germaniques par le rayonnement de la liberté, fidèle à votre devise *du fer et du feu*, vous forcez par les armes les populations qui ne partagent pas votre idée d'unité, à être incorporées à la Prusse ou à se soumettre à sa prépondérance. Vous allez plus loin encore: vous faites la guerre au Danemark pour affranchir la nationalité allemande, et après le combat vous l'imposez même aux Danois. Vous agissez de même envers deux provinces de l'ancienne Pologne en les forçant non seulement de faire comme par le passé partie intégrante de la Prusse, mais encore à entrer dans une nouvelle confédération germanique. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi invoquer dans votre réponse à la protestation des députés polonais, présentée au Parlement à Berlin le 18 Mars, le principe de nationalité à laquelle vous faites violence, et ne pas plutôt avoir recours à votre argument basé sur *le fer et le feu*, qui ne manque pas d'à-propos?

La concision forcée de cette lettre ne me permet pas de vous suivre, Monsieur le Comte, dans le développement politique et historique de votre discours, cependant je crois devoir relever plusieurs points saillants. Et d'abord je n'y trouve pas de réponse à l'objection la plus essentielle sur laquelle se fonde la protestation des députés polonais, à savoir, qu'un parlement basé sur le principe de nationalité n'a point le droit de le repousser lorsqu'il est invoqué par d'autres. Au lieu de prouver le contraire, vous avez préféré nier aux députés polonais le droit de représenter les sentiments patriotiques communs à leurs compatriotes, vous avez injustement accusé le clergé polonais d'avoir abusé de son influence pendant les élections, ce qui vous a valu des dénégations et des protestations publiques des personnes accusées. Vous vous êtes fait même imprudemment une arme de la bravoure polonaise sous le drapeau prussien, en oubliant que partout le soldat polonais fait honneur au drapeau par son courage et sa valeur. Vouloir en déduire une preuve de *patriotisme prussien*, c'est méconnaître le mobile de la bravoure prussienne en 1812 déployée contre la Russie, de l'armée saxonne dans la bataille de Wagram et de l'armée bavaroise dans la bataille de Dresde en 1813.

Vous avez fait dans votre discours un cours d'histoire de Pologne à l'usage de ses détracteurs, qui est en contradiction flagrante avec le témoignage des notables historiens et écrivains *allemands* de diverses époques, comme Hartknoch, Leugnich, Welter, Ritter, Roscher, Röpell, Voigt, Droysen, Schütz, Caro, Hirsch, Stengel, et bien d'autres. Je vous renvoie au témoignage, de plusieurs d'entre eux pour vous prouver qu'il n'y eut jamais de colonisation barbare effectuée par les Polonais et que la Prusse orientale sous leur domination jouissait de liberté et d'autonomie qui lui fit défaut plus tard.

Parmi vos erreurs je ne puis passer sous silence la réduction de la population polonaise à 6 millions d'habitants, représentés par 300,000 nobles réclamant le droit de domination sur 20 millions d'habitants de races diverses pour en faire des esclaves. Je ne m'attendais pas à trouver cette parodie de statistique et cette fausse accusation dans la bouche d'un ministre d'un pays aussi éclairé que la Prusse, elle aurait été plus à sa place à Pétersbourg, où parût il y a quelques années sous le patronage officiel une carte géographique destinée à démontrer qu'il n'y avait pas pour ainsi dire de Polonais dans le monde, ce qui n'était pas à l'avantage de la Russie qui aurait dans ce cas combattu depuis un siècle en Pologne avec des fantômes. Toute votre argumentation si hostile à ce pays est empruntée aux organes de la Russie; il s'agit toujours d'une poignée de nobles et du clergé voulant reconquérir le privilège d'opprimer, il s'agit de la population *ruthène* transformée en *russe*, du désir des habitants de l'ancienne Pologne d'être gouvernés par les Russes et les Allemands.



S'il en était ainsi, le gouvernement moscovite n'aurait pas eu recours aux moyens de destruction que les Mongoles lui laissèrent en héritage, et le gouvernement prussien n'aurait point systématiquement persécuté la nationalité polonaise et fait de si grands efforts pour germaniser le pays. Non, la Pologne meurtrie, décimée, spoliée, torturée jusque dans son foyer domestique et dans sa foi *vit encore dans le domaine du droit et de la justice*, et voilà pourquoi ses oppresseurs redoutent sa renaissance. La cause polonaise est identique non avec la servitude mais avec la régénération de notre vieux monde, et si vous voulez en avoir la preuve, veuillez suivre et étudier le mouvement des esprits en Pologne depuis la mémorable constitution du 3 Mai 1791, qui a proclamé malgré les menaces de la Russie le principe de l'émancipation du paysan, jusqu'à la dernière guerre de l'indépendance de 1863 qui l'a sanctionné par la mort des milliers d'hommes combattant pour la liberté.

Ne raillez pas, Monsieur le Comte, le sentiment patriotique qui de génération en génération conduit au trépas des Polonais pour reconquérir leur indépendance; c'est le sentiment sur lequel vous fondez votre unité germanique et qui se fait jour dans votre nouveau parlement. Honorez plutôt une noble infortune et laissez aux exterminateurs de la Pologne de l'école mongolo-tartare, le privilège d'insulter au malheur et de dénaturer les faits les plus avérés.

En vérité, j'ai l'embarras du choix pour citer les faits les plus désavoués par l'histoire, que vous invoquez dans votre discours. Ainsi vous prétendez que de tout temps la domination polonaise était opprimeuse pour le paysan, et vous oubliez qu'il n'y eut jamais en Pologne de *guerre de paysans* comme en Allemagne, et que ce ne sont pas les opprimés polonais qui se réfugiaient en Allemagne, mais ceux de ce pays qui cherchaient un abri en Pologne. Déjà dans le treizième siècle la Prusse et la Silésie réglèrent leurs rapports avec les paysans d'après la législation polonaise, et le traité de 1249 conclu entre les Prussiens nouvellement convertis au christianisme et l'ordre teutonique, stipula comme une faveur la jouissance de cette législation.

Dès l'année 1760 les grands dignitaires de la Pologne donnaient souvent l'exemple de l'émancipation spontanée de leurs paysans, et cette tendance se manifesta jusqu'à nos jours dans toutes les parties de l'ancienne Pologne. L'acte de l'émancipation en Posnanie, qui selon l'opinion de Frédéric-Guillaume IV, ne pouvait avoir lieu que dans un demi siècle, fut proclamé sans retard, grâce aux membres polonais du Comité présidé par le prince royal. Vous auriez donc été, Monsieur le Comte, plus impartial et plus juste si, au lieu d'accuser la noblesse polonaise, vous aviez tenu compte de l'oppression des paysans en Allemagne, flétrie si énergiquement par les historiens de ce pays et notamment par Droysen, qui fait la description du *Knout* lequel dans la seconde moitié du dixseptième siècle déchirait les flancs des cultivateurs germaniques.

Il ne sied guère à un homme d'état allemand de reprocher le servage à la Pologne opprimée et partagée depuis bientôt un siècle, lorsque l'Allemagne en parfaite possession de sa nationalité et de son indépendance, si fière de sa civilisation, n'a émancipé elle même les paysans dans quelques uns de ses états que depuis l'année 1817 à 1833. Plus de modestie siérait mieux aux notabilités germaniques qui ne devraient pas oublier leurs *nobles-brigands* (Raubritter) dont l'historien Welter fait si bonne justice. Veuillez bien aussi vous rappeler la chasse dite aux géans faites par le père du grand Frédéric si soucieux de la taille de ses soldats, et la chasse aux jeunes paysannes polonaises du grand Frédéric lui-même, qui les forçait d'épouser loin de leur pays des soldats prussiens.

Vous n'êtes pas plus heureux en rappelant *les longs et sanglants combats* qui ont valu à la Prusse le Grand Duché de Posen. L'histoire à la main je vous réponds que ces combats *n'ont pas existé* lorsque les armées prussiennes ont pu sans résistance inonder la Posnanie lors du second partage de la Pologne. Tout le monde sait qu'ils n'ont pas eu lieu non plus en 1815 avant la prise de possession du Grand-Duché, en vertu des traités du congrès de Vienne invoqués par vous au moment même où vous les déchirez.

Où est cette *patrie* des Polonais de la Posnanie et la *conservation* intacte de leur nationalité proclamée si solennellement le 15 Mai 1815 par le roi de Prusse? Où sont ces traités *formant encore la base de l'édifice européen* dont le roi actuel faisait mention dans sa réponse faite à l'empereur des Français le 18 Novembre 1863? Malheureusement pour l'Europe il n'y a que le droit du plus fort qui soit resté debout; mais la Prusse en l'exerçant est-elle sûre de le faire triompher à la longue? Il est permis d'en douter en voyant les préparatifs pour opposer la force à la force au centre de l'Europe.

Si les erreurs historiques relevées ont leur importance, elles sont encore plus saillantes lorsque vous parlez de la Russie, et qu'au moment, où la Pologne se trouvait en 1230 morcelée et impuissante, vous la représentez allant à la conquête de la Russie. Permettez-moi de vous dire *que vous vous trompez d'un siècle*; car c'est en 1340 et 1349 que la Pologne prit possession de la terre de Halicz et de la Wolhynie. Vous allez plus loin lorsque, en faisant un anachronisme vous maudissez avec Frédéric Smitt le crime *du partage de la Russie* dans le 14<sup>me</sup> siècle. A cette époque il n'y avait pas de Russie, vu qu'elle était encore inconnue dans le 16<sup>me</sup> et dans le 17<sup>me</sup> siècle: jusque là on ne connaissait que le Grand Duc de Moscou. Quant à la conquête polonaise de Kiew et de Smolensk que vous faites valoir, *elle n'a jamais non plus existé*, cette possession ayant été dûe au mariage de Jagellon avec Hedwige et à l'acte d'union de leurs états. Vous vous préoccupez aussi peu de l'histoire, lorsque vous confondez avec les Russes *les Ruthènes*, ces habitants séculaires de la Pologne qui lui ont donné deux rois.

Je ne suis pas le seul à relever vos erreurs historiques, Monsieur le Comte, l'un des premiers a été votre compatriote M. Hennig, qui tout en vous secondant dans le nouveau parlement germanique s'est permis de douter de la profondeur de vos études historiques par rapport à certaines de vos appréciations.

Il ne me reste plus qu'à vous répondre brièvement au sujet de l'impossibilité qui existe selon vous pour la renaissance de la Pologne. Je l'aurais admise, si j'avais devant moi une nation décrépie, fatiguée de vivre après avoir rempli sa mission dans le monde; mais je vois tous le contraire. Au moment même où la Pologne allait baser sa puissance sur la masse de ses habitants en se dépossédant volontairement des priviléges nobiliaires, le grand crime du démembrément fut consommé par ses voisins, et l'Europe privée de son avant-garde contre la barbarie. Que de calamités lui auraient été épargnées par le redressement de cet acte d'injustice, qui est toujours le ver rongeur de la conscience publique.

Après un siècle d'expérience l'absence de la Pologne comme état indépendant se fait toujours sentir, et comme dit avec raison l'honorable M. Guizot, aussitôt qu'une grave question politique est agitée en Europe, on y trouve au fond celle de la Pologne. Tout en secondant la Russie par votre politique d'aujourd'hui, vous allez vous-même vers l'indépendance de la Pologne, en proclamant le principe d'unité basé sur la nationalité, et tôt ou tard croyez le bien, l'Allemagne sera obligée par la force même des choses de se tourner contre la Russie, contre cette puissante négation de ce principe.

Les Polonais sont invités par vous à devenir Prussiens, comme ils le sont par la Russie à devenir Moscovites. Je vous le demande comme à un patriote allemand, auriez-vous répondu à cet appel si vous étiez polonais? Non, vous auriez protesté comme le font les Polonais depuis un siècle et comme ils continueront de le faire jusqu'à ce qu'ils obtiennent justice. Ils déployeront, comme vous avez dit, l'énergie, la persévérance, le grand dévouement et le courage qui les caractérisent; ils rappelleront aux Allemands enivrés aujourd'hui de leurs succès, les paroles de leurs patriotes du parlement provisoire de 1848: „qui considéraient les partages de la Pologne comme criminels, et l'Allemagne comme obligée de coopérer activement à la renaissance de l'indépendance de la Pologne“. Quelque soit l'hostilité de ses ennemis d'aujourd'hui, l'histoire ne passera pas à l'ordre du jour sur ses protestations renouvelées pendant un siècle.

Je terminerai par vos propres paroles, prononcées le 20 décembre dernier, dont vous tenez si peu compte aujourd'hui:

„Une population qui manifeste d'une manière durable et indubitable sa volonté de ne point faire partie intégrante de la Prusse ou de l'Allemagne, ne contribue pas à augmenter les forces de l'état auquel elle ne veut pas appartenir.“.

Recevez Monsieur le Comte, l'expression de mes sentiments distingués.

**Comte Ladislas Plater.**

*Ancien Nonce à la Diète de Pologne.*

